



DECISION

Décision : N° 57-2022

Envoyé en préfecture le 05/07/2022

Reçu en préfecture le 05/07/2022

Affiché le 5 juillet 2022

ID : 059-215903659-20220704-572022D-AU

Emetteur : Service Enfance/Petite Enfance

Objet : Ateliers avec LES SAVONS D'INGRID les 12 et 15 JUILLET 2022 aux accueils de loisirs Suzanne Lannoy Blin et Nelson Mandela.
/Marché sans publicité ni mise en concurrence soumise aux dispositions de l'article R.2122-8 du Code de la commande Publique/ Attribution du marché N°2022-32

LE MAIRE DE LA VILLE DE LOUVROIL

EXPOSE :

Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23.

Vu la délibération n°052/06/2021 du Conseil Municipal en date du 22 Juin 2021 portant délégation du Conseil Municipal au maire au titre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement l'alinéa 4 « prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres, toute décision concernant leurs modifications ainsi que toute décision concernant la signature de conventions de groupements de commande entre la ville et d'autres collectivités, lorsque les crédits sont inscrits au budget ».

Considérant que la ville de Louvroil a souhaité confier les ateliers aux Savons d'Ingrid située 16 Rue De Canlers 62310 RUISSEAUVILLE, par le biais d'un marché passé sans publicité ni mise en concurrence conformément à l'article R 2122-8 du Code de la Commande publique ;

Considérant l'offre des Savons d'Ingrid, il est donc proposé d'attribuer ce marché pour un montant de 543 € TTC par atelier.

Considérant que les ateliers sont prévus pour 30 enfants et se dérouleront le 12/07/2022 à l'accueil de loisirs Suzanne Lannoy Blin école Suzanne Lannoy Blin 59720 Louvroil et le 15/07/2022 à l'accueil de loisirs Nelson Mandela 4 rue Roméo Frémy 59720 Louvroil.

Considérant que ces achats feront l'objet de bons de commande.

DECIDE :

- D'attribuer le présent marché pour effectuer les ateliers des Savons d'Ingrid située 16 Rue de Canlers 62310 RUISSEAUVILLE, se dérouleront le 12/07/2022 à l'accueil de loisirs Suzanne Lannoy Blin école Suzanne Lannoy Blin 59720 Louvroil et le 15/07/2022 à l'accueil de loisirs Nelson Mandela 4 rue Roméo Frémy 59720 Louvroil.

Le montant des prestations correspondantes est fixé à 543 € TTC par atelier.

- De signer les pièces administratives correspondantes.

PRECISE :

- Que Monsieur Le Directeur Général des Services et le Comptable Public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

- Que la présente décision sera transmise à Madame la Sous-Préfète d'Avesnes sur Helpe au titre du contrôle de légalité.

Ville de LOUVROIL

2 Rue Roméo FREMY 59720 LOUVROIL – Tél : 03 27 53 10 80 – Fax : 03 27 62 17 32 – www.louvroil.fr

Envoyé en préfecture le 05/07/2022

Reçu en préfecture le 05/07/2022

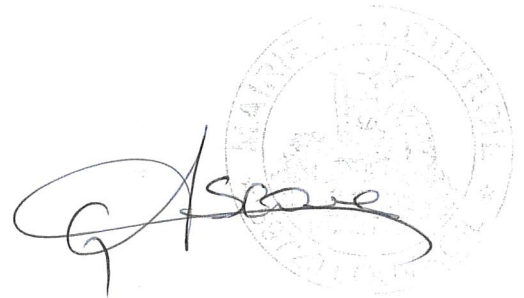
Affiché le 05/07/2022

ID : 059-215903659-20220704-572022D-AU

- Que la présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE, dans un délai de deux mois suivant sa publication ou notification

Fait à LOUVROIL, le 04 juillet 2022

Le Maire
Giuseppe ASCONE

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Giuseppe Ascone'. To the right of the signature is a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE LOUVROIL' around the perimeter and a central emblem featuring a figure holding a staff, likely a saint or a historical figure. The seal is slightly faded and partially overlaps the signature.